

Oui au développement de Moutier

Le projet de complexe immobilier soumis à l'approbation du corps électoral le 25 novembre prochain a un coût financier effectif pour la commune sans rapport avec le montant effrayant qu'on peut retenir d'une première lecture superficielle du message adressé aux électeurs. Dans les faits, la charge pour les finances communales devrait se limiter aux intérêts liés à un prêt garanti autant par la future société immobilière que par l'investisseur à titre privé. Dans ces conditions, l'opération devrait coûter environ Fr. 200'000.-- au total (réparti sur une durée de 20 ans).

Cette charge est parfaitement acceptable en regard du retour sur investissement dont bénéficieront Moutier et sa population. Notre ville disposera en effet d'appartements adaptés répondant à un besoin clairement identifié dans la politique du 3^e âge mise en œuvre dans notre pays. Des locataires, contribuables, consommateurs occuperont un immeuble construit par les artisans prévôtois grâce à un investisseur de Moutier. Ce bâtiment embellira le quartier de la gare et le rendra plus attractif. Cette réalisation s'inscrit dans la politique de développement dynamique engagée par les autorités et les partenaires privés désireux d'investir à Moutier, cette ville idéalement située dans laquelle il fait si bon vivre.

Suivant l'unanimité du Conseil municipal et du Conseil de Ville, le Parti socialiste autonome recommande chaleureusement l'acceptation de l'objet soumis au peuple.

Parti socialiste autonome (PSA) de Moutier